

# COMMUNE DE CHAULNES

*Avec Vous*

BULLETIN  
MUNICIPAL

N°: 92

OCTOBRE 2022



LE MOT DU MAIRE  
LES PERMANENCES  
LES SERVICES MÉDICAUX DE LA COMMUNE  
SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL  
BIEN VIVRE A CHAULNES  
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS  
INFORMATIONS DIVERSES  
LE COIN DES ENFANTS  
CÔTÉ CUISINE  
UN PEU D'HISTOIRE



Des récompenses

pour les  
**MAISONS  
FLEURIES**  
2022...

... et pour  
l'activité  
ludique,  
**CRÉATIVE et  
CITOYENNE**



Sur présentation de cette publicité.



PERMIS B, CONDUITE ACCOMPAGNEE,  
BOITE AUTO, FORMATION B96,  
PERMIS REMORQUE BE

Eco-conduite et prévention  
des risques routiers

Evaluation  
de départ  
offerte !

2 agences à votre service  
AMIENS 03 22 478 431  
CHAULNES 03 22 852 778

**COIFF' ET  
VOUS**

COIFFEUSE À DOMICILE  
PROTHESISTE CAPILLAIRE

Isabelle Cavel

06.07.72.74.98

**Netto**

LE DISCOUNT IMBATTABLE

Tél . 0322864520



Rejoignez nous  
sur Facebook

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

**DEFRUIT DECOR** à votre service depuis 2002



entreprise  
peinture & décoration  
ravalement de façade  
vitrerie  
pose de placoplâtre

16 avenue aristide briand  
80320 chaulnes

06 82 30 52 10

email: jacky.defruit@sfr.fr  
site: www.defruitdecor.fr

L'Atelier de  
Tiff'Anne

Coiffeur - Coloriste

24 Rue Ernest Boitel  
80320 Chaulnes

03.22.85.41.90  
06.81.76.91.12

**POINT  
ASSUR  
CONSEIL**



**Picardie • Normandie**

**Atelier Fleurs**

Fleurs & Décoration

Tél : 03 22 85 80 80  
atelier-d-fleurs@orange.fr  
www.atelier-d-fleurs.com




Rue du Bosquet - 80320 CHAULNES



**ETS VANDEWALLE COUVERTURE**  
Zinguerie - Pose de Vélux - Démoussage  
80320 CHAULNES  
Tél. : 03 22 85 50 81 / 06 85 37 30 75  
RM 503 944 688

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Changer la vie. Changer de style de vie...*

*C'est la leçon que nous devons tirer de deux années difficiles, auxquelles s'ajoute aujourd'hui une nouvelle période économiquement et environnementalement compliquée, qui doit obligatoirement nous inciter à voir les choses et vivre autrement, à agir en conséquence. Car cette période risque de durer dans le temps ! Au-delà des difficultés économiques et conjoncturelles : inflation, explosion des coûts de l'énergie, pénuries, guerre qui chaque jour menace de s'étendre, c'est bien une nouvelle ère qui s'ouvre, face à des enjeux climatiques immenses qui vont changer la vie, irrémédiablement changer notre style de vie...*

*Notre commune n'échappe pas à ces nouvelles donnes. Chaque projet, dont vous êtes régulièrement informés dans les bulletins municipaux, est désormais imaginé et proposé avec en première ligne la réflexion suivante : que fait-on, à notre niveau bien sûr, pour la planète, pour l'environnement, pour le bien-être de tous ? La création d'un espace de loisirs et de rencontres intergénérationnels dans quelques mois rue de Pertain en sera un exemple concret : en plus de cet aspect loisirs et rencontres, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable, de préservation de la biodiversité, mais également d'information et de prise de conscience de l'intérêt écologique d'un tel site.*

*La commune a acquis une friche commerciale avenue Aristide Briand, afin de créer deux logements et un commerce. Objectifs : redensifier le centre-bourg, amener des services certes, mais aussi utiliser l'habitat et les locaux vacants afin de réduire la consommation de terres agricoles.*

*Une signalétique des commerces, artisans et équipements va être mise en place, en parfaite coopération avec la commune de Rosières. Où est l'environnement, me direz-vous ? Nous avons simplement étendu la réflexion aux cheminements piétons, aux trajets pédestres ou cyclistes...*

*Penser à l'avenir ne se limite pas à des sujets environnementaux. Il nous faut aussi créer et préserver les richesses indispensables au dynamisme de la commune. Notre zone industrielle, après l'arrivée des transports Lebon, a vu commencer la construction de l'entreprise de logistique MTA (qui cherche d'ailleurs des employés !), et les anciens locaux Lunor ont trouvé acquéreur. Tous deux sont d'ailleurs soumis à des normes environnementales très strictes.*

*Certes, la base Intermarché quitte Chaulnes pour s'installer sur la zone d'activités voisine de Haute-Picardie. Néanmoins, l'emploi est préservé et la situation aurait pu être bien pire ! Nous sommes en contacts réguliers avec l'entreprise pour la requalification du site, en incluant forcément les nouvelles obligations... environnementales.*

*Nous travaillons de concert également avec la communauté de communes Terre de Picardie sur tous les sujets qui nécessitent aujourd'hui d'être mutualisés, dans un souci d'économies d'échelle, mais aussi dans la pensée permanente de se dire « qu'ensemble, on est plus forts » pour affronter tous ces grands défis qui nous attendent.*



Mairie de Chaulnes :

7 rue des Lieutenants

Terpraut et Grenier

80320 CHAULNES

Téléphone :

03.22.83.80.80

Mail :

mairie.chaulnes@wanadoo.fr

Site internet :

www.mairiechaulnes.fr

Conception et réalisation :

Mairie de Chaulnes

Prix :

Gratuit

Dépôt légal :

À parution

*Thierry Linéatte*

Maire de Chaulnes

**VOTRE MAIRIE :**

7, rue des Lieutenants  
Terpraut et Grenier  
80320 CHAULNES

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

Lundi / mardi  
jeudi / vendredi  
8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Fermée le mercredi

**NOUS CONTACTER :**

Par téléphone :  
03.22.83.80.80  
Par mail :  
mairie.chaulnes@wanadoo.fr  
Sur internet :  
www.mairiechaulnes.fr  
Rubrique « contact ».

**SUR FACEBOOK :**

« L'avenir de Chaulnes  
Avec Vous »

**POUR RENCONTRER SUR  
RENDEZ-VOUS :****LE MAIRE**

M. Thierry LINÉATTE

**LES ADJOINTS**

M<sup>me</sup> Nadège LATAPIE-  
COPÉ  
Social / CCAS

M. Benoît GANCE  
Bâtiment / Voirie

M<sup>me</sup> Anne LEBRUN MERLIN  
Communication / Envi-  
ronnement / Logement

M. Arnaud NOBLÉCOURT  
Culture et Loisirs

**MISSION LOCALE**

M.E.E.F.

SANTERRE HAUTE SOMME

Horaires des permanences : Mardi : 14h00 - 16h45

Sur rendez-vous auprès de la mission locale de PÉRONNE

**A.C.P.G./C.A.T.M.**

NADÈGE LATAPIE-COPÉ

Renseignements à l'accueil de la mairie de Chaulnes.

06.85.37.41.96

**LA CROIX ROUGE**

UNITÉ LOCALE

DE HAUTE PICARDIE

Permanence au local de la Croix Rouge : 36, avenue Roger Salengro

80320 CHAULNES (à côté du magasin Carrefour)

Le lundi de 14h30 à 15h30 (tous les 15 jours).

**RELAIS PETITE ENFANCE**

STÉPHANIE MEZERAY

Permanences rue Poulin

06.76.07.58.40 / 03.22.85.48.06

ram@terredepicardie.fr

Permanences téléphoniques le lundi de 14h à 17h.

Permanences physiques (sur rendez-vous).

**PERMANENCE D'AVOCAT**

Un vendredi par mois, de 14h à 16h, en mairie.

Sans rendez-vous (renseignements en mairie).

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

ALAIN SÉGOUFFIN

Cour d'appel, Tribunal d'instance d'Amiens. 06.12.47.97.69

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois sur rendez-vous, à prendre en mairie.

**ASSOCIATION SAINT JEAN**

Permanences en mairie.

Horaires de permanences :

Mardi & Vendredi : 09h00 - 10h30 / Jeudi : 15h30 - 17h00

**ACCUEIL DE LOISIRS**

Dossier d'inscription disponible sur le site : [www.mairiechaulnes.fr](http://www.mairiechaulnes.fr)

Rubrique « accueil de loisirs ».

Pour les inscriptions, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de :

LUDOVIC ANTIOCHUS

06.11.57.08.63 / [ludovic\\_antiochus@orange.fr](mailto:ludovic_antiochus@orange.fr).

**PAROISSE DE CHAULNES**

1, rue des Lieutenants Terpraut et Grenier 80320 CHAULNES

03.22.85.40.45

Horaires des permanences :

Mercredi & Vendredi : 09h30 - 11h00 / Samedi : 10h30 - 11h30

# MAISON DE SANTÉ

16 ter avenue Aristide Briand

Secrétariat du lundi au vendredi : 08h00/12h00 - 13h30/18h30

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

(sur rendez-vous)

Dr MYLÈNE FOUET-EMERY

DU de gynécologie et de nutrition

03.22.86.31.01

Dr ANTOINE HOULLIER

03.22.86.31.02

Dr CHELLA LEFOLLE

DU de gynécologie et formation

en hypnose et technique EMDR,

maître de stage pour les internes

03.22.86.31.03

DR INGRID HUET-RAOUX

DU de gynécologie

03.22.86.31.04

## INFIRMIERS

CABINET INFIRMIERS

DE CHAULNES

Estelle CAMPA, Agathe BRUYER,

Odile SENECHAL, Quentin

SENECHAL, Mathylde LETURGIE

Permanences : 06h45/07h20

09h45/10h45 - 13h00/13h30

Pour les soins à domicile en se-

maine, dimanche et jours fériés

Sur rendez-vous :

03.22.85.40.06

CABINET INFIRMIERS

HAUTE-PICARDIE

Claire FLAMENT-GALLAIS,

Daniel TAIX. Permanences :

Du lundi au vendredi :

07h00/07h30

09h30/09h50 - 17h30/18h00

Le samedi : 09h30/09h50

Pour les soins à domicile,

sur rendez-vous : 03.22.84.11.54

## OSTÉOPATHE

(sur rendez-vous)

DANIEL TAIX

07.61.54.53.05 (ou sur Doctolib)

## ASSOCIATION ASALÉE

CORINNE FRANCOIS

Infirmière de Santé Publique

Consultation prise en charge

Sur rendez-vous : 06.66.33.89.78

## ORTHOPTISTE

NOÉMIE LASSELIN

06.26.04.24.12 (le lundi am)

## ORTHOPÉDISTES

Dr MENCIERE MAXIME

(membres inférieurs)

De la clinique Pauchet Amiens,

1 jeudi par mois. 03.22.33.73.50

Dr FERRARI VITTORIO

(membres supérieurs)

De la clinique Pauchet Amiens,

1 jeudi par mois. 03.22.33.72.30

## ORL

MARINE PERIA

De la clinique Victor Pauchet

(1 à 2 jeudis par mois)

03.22.95.70.70

## ANGIOLOGUE

Dr TOULEC MARIE

De la clinique Pauchet Amiens

2 mercredis par mois.

03.22.33.71.40

## GASTRO ENTÉROLOGUE

Dr MARTHE CHAVANCE-

THELU

De la clinique Pauchet Amiens

Le mardi matin tous les 15 jours

sur rendez-vous : 03.22.91.57.24

## SEXOLOGUE

(de la clinique Pauchet)

JUSTINE HENRION

Sur rendez-vous le jeudi

07.69.02.36.22

# CHIRURGIENS DENTISTES

40 rue Roger Salengro (sur rendez-vous)

DR HERVÉ DELLACHERIE

03.22.85.44.43

DR CLIO ASTIER

03.22.85.44.43

# MASSEUR

# KINESITHERAPEUTE

11 rue des Lts Terpraut et Grenier (sur rendez-vous)

VÉRONIQUE LEBRUN-DELAVERNE

Fermé le jeudi et le samedi

03.22.83.94.97

Du lundi au vendredi :

09h00/12h30 - 13h30/18h30

# PHARMACIES



FLAMENT-VANYSACKER +

16 bis avenue Aristide Briand

03.22.85.40.32

En semaine : 09h/12h - 14/19h

Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

SAVARY-DEBLOCK +

23 rue Odon Dumont

03.22.85.40.07

En semaine : 09h/12h - 14h/19h

Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

# AMBULANCES

AMBULANCES DE HAUTE PICARDIE

03.22.85.40.15 ou 06.99.40.40.15

24h/24, 7jours/7

Transports sanitaires assis ou couchés.

# SERVICES MÉDICAUX INTERENTREPRISES

(Médecine du travail)

46 avenue Aristide Briand

03.22.83.97.58

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237 (accessible 24h/24).  
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde.



**Conseillers Municipaux Titulaires Présents** : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, Mme Maryse Hochart, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aïrès Ferreira, Mme Virginie Masson, Mme Géraldine Lefèvre, M. Xavier Dubernard, Mme Claire Lecot-Robit, M. Thomas Poulet. Formant la majorité des membres en exercice.

**Conseillères Municipales titulaires excusés** : Mme Laure Lambert avec pouvoir à Mme Géraldine Lefèvre  
Mme Angéline Darras avec pouvoir à M. Thomas Poulet  
Mme Céline Defruit avec pouvoir à M. Thierry Linéatte

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 00.

### **I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Mme Nadège Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance.

### **II. Approbation du procès - verbal du 16 mai 2022**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

### **III. Création d'un poste d'adjoint**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de son installation le 23 mai 2020, le nombre des adjoints au Maire a été fixé à trois. Pour la bonne marche des affaires communales, il apparaît nécessaire de modifier le nombre d'adjoints et de créer un poste d'adjoint supplémentaire. Il précise que la limite de 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal définie par l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise pour la commune cinq postes d'adjoints et il rappelle que le Conseil Municipal en compte actuellement trois. Monsieur le Maire propose, en conséquence, de créer un nouveau poste d'adjoint.

**Adopté à l'unanimité - (M. Arnaud Noblécourt ne participe pas au vote)**

Election d'un 4ème adjoint : Monsieur le Maire annonce la candidature de M. Arnaud Noblécourt.

M. Arnaud Noblécourt : suite à des problèmes de santé, je n'avais pas souhaité poursuivre mon mandat d'adjoint lors des dernières élections municipales. Je vais mieux et je souhaiterais donc réintégrer mes fonctions. J'ai de nombreuses idées d'animation à proposer.

M. Thierry Linéatte : l'OCLC est en effet restée peu active ces derniers temps à cause du covid. Une commission animation - jeunesse avait donc pris le relais. Il faudra intégrer cette commission à l'OCLC. Cet adjoint devra traiter l'ensemble des manifestations à vocation culturelle, sportive et de loisirs et je pense que M. Arnaud Noblécourt est le candidat idéal. Il devra participer à l'ensemble des affaires communales, au même titre que les autres adjoints.

M. Arnaud Noblécourt : je souhaite effectivement travailler avec la commission animation-jeunesse en place actuellement et l'ensemble des élus.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

A déduire : bulletins blancs/nuls : 0

Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a obtenu : - M. NOBLECOURT Arnaud : 15 voix

M. NOBLECOURT Arnaud, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Adopté à l'unanimité**

A la suite de cette élection, il appartient au conseil municipal de fixer l'indemnité de fonction qui sera versée. Cette indemnisation, destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue dans le Code Général des Collectivités Territoriales. Par délibération en date du 8 juin 2020, le Conseil Municipal a fixé les indemnités des adjoints comme suit : 15 % de l'indice 1027.

Il est proposé de maintenir les indemnités de fonction au même taux fixé par la délibération du 8 juin 2020.

**Adopté à l'unanimité – (M. Arnaud Noblécourt ne prend pas part au vote)**

M. Thomas Poulet : cela prendra effet à partir de quelle date ?

M. Thierry Linéatte : c'est applicable à compter du 1er juillet

M. Arnaud Noblécourt remercie le conseil municipal pour sa confiance.

#### IV. Subventions aux associations et subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire propose d'allouer les subventions 2022 comme suit :

**ACPG Section Cantonale : 100 € / Amicale du Personnel : 0 € / Batterie Fanfare de Lihons : 800 €  
Boules Chaulnoises : 200 € / C.P.G – CATM : 200 € / CROIX DE GUERRE : 30 € / Chasse : 150 €  
Chorale : 370 € / Club de l'Amitié : 100 € / Coop.Ecole Primaire : 1500 € / Cyclo Club : 250 €  
Danses de Salon : 0 € / Donneurs de Sang : 180 € / Familles Rurales : 1500 € / Football : 7000 €  
Judo Club : pas de réponse / Jumelage : 0 € / Longue Paume : 1500 € / Marche Randonnée : 320 €  
Moto Club Desperados : 160 € / OCLC : 4500 € / SARCOM : 5500 € / Souvenir Français : 100 €  
Baby-foot du Santerre : 200 €**

L'Amicale du Personnel, les Danses de Salon, le Comité de Jumelage, la Croix Rouge et l'Aéromodélisme ne demandent pas de subvention pour 2022.

Mme Latapie-Copé informe qu'elle ne participera pas au vote car elle est présidente des CPG-CATM (anciens combattants).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il occupe désormais le poste de président du club de football suite à de nombreux soucis internes. Il ne participera donc pas non plus au vote.

M. Philippe Cheval remercie Monsieur le Maire d'avoir repris le rôle de Président et compte sur lui pour restructurer le club de football qui représente la ville de Chaulnes sportivement.

Mme Claire Lecot-Robit (secrétaire adjointe du club) : il y a une étiquette à redorer. Nous allons avec le temps repartir dans le bons sens.

- Subventions exceptionnelles :

- longue paume : 1 000 € pour les Championnats de France 2/2 organisés à Chaulnes.
- boules chaulnoises : 1 000 € pour les Championnats de France, où le club représentera la commune à Valence (Drôme).

**Adoptées à l'unanimité (Mme Nadège Latapie-Copé et M. Linéatte ne prennent pas part au vote)**

#### V. Rapport de la Commission d'Appel d'Offres

##### 1. Maîtrise d'œuvre église :

2 réponses d'architectes du patrimoine ont été reçues. La mission se décompose en 2 phases : rénovations extérieure et intérieure. Il est proposé de retenir le cabinet Brassart architectes, pour un montant de 97 500,00 € HT. A noter l'excellence des deux dossiers.

**Adopté à l'unanimité**

**2. Maîtrise d'œuvre friche commerciale 11, avenue Aristide Briand :**

4 réponses d'architectes ont été reçues. Deux offres se détachent nettement par rapport aux deux autres. Leurs propositions financières sont quasiment équivalentes. La commune est soumise à des délais très serrés par rapport aux subventions de la région. Après contact, tous deux s'engagent à respecter ces délais. Atelier 19 propose de séparer le lot démolition pour anticiper ces travaux. Il est proposé de retenir Atelier 19 pour un montant de 51 500,00 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

**3. Maîtrise d'œuvre signalétique :**

2 réponses ont été reçues. Pour rappel, maîtrise d'œuvre commune Chaulnes/Rosières en Santerre. L'un des bureaux d'études ne répond pas au cahier des charges en termes de prestation globale, et surtout n'a pas saisi la dimension intercommunale du projet. Il est proposé de retenir STUDIO KLAZO pour un montant de 37 400,00 € HT (à diviser par 2 + 50% de subventions).

*Adopté à l'unanimité*

**4. Maîtrise d'œuvre espace de loisirs rue de Pertain :**

2 réponses ont été reçues. Les deux dossiers répondent dans l'ensemble au cahier des charges, cependant les délais proposés par l'un des prestataires semblent très insuffisants et, forcément, le coût de la M. O. n'est pas le même. Il est proposé de retenir Julie Colin pour un montant de 22 200 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

Monsieur le Maire remercie Marine Brésous, chargée de mission FISAC et revitalisation centres-bourgs du PETR, qui apporte son aide à la constitution et au suivi de ces dossiers.

**VI. Décision modificative en investissement**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les virements de crédits budgétaires suivants :

Dépenses compte 204182 : + 94 798.80 €.

Dépenses compte 21534 : - 94 798.80 €,

afin de régulariser les opérations en cours avec la FDE (transfert de compétence pour l'éclairage public).

*Adopté à l'unanimité*

**VII. Délibérations et informations diverses**

- Candidature LEADER GAL : LEADER est un programme européen qui soutient le développement rural en favorisant une dynamique de projets innovants. Les différents types de projets pouvant être subventionnés doivent diversifier et valoriser des activités de loisirs verts et bleus, développer des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire, proposer des services créant ou renforçant le lien social...Monsieur le Maire propose donc de solliciter l'aide financière FEADER (Fonds Européens) via le LEADER GAL (70 à 80 % de subvention possible) dans le cadre de l'étude du projet d'aménagement paysager d'un espace de loisirs et de rencontres intergénérationnelles rue de Pertain. Le dossier sera donc transmis au PETR pour instruction.

*Adopté à l'unanimité*

- Réforme publicité des actes : l'objectif de cette réforme, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022, est double :

En premier lieu, elle :

- clarifie et harmonise le contenu et les modalités de publicité et de conservation du procès-verbal des assemblées délibérantes ;
- supprime le compte rendu des séances du conseil municipal et le remplace par l'affichage à la mairie d'une liste des délibérations examinées en séance;
- allège les modalités de tenue et de signature du registre des délibérations et des actes pris par l'organe délibérant ;

En second lieu, cette réforme modernise les formalités de publicité et d'entrée en vigueur de ces actes. Elle :

- met un terme au caractère exclusif de la publicité sur papier des actes des autorités locales (par voie d'affichage ou de publication), de sorte que la publication électronique devienne la règle et qu'elle

ne soit plus facultative et complémentaire ;

- permet aux communes de moins de 3 500 habitants de décider du mode de publicité de leurs actes en choisissant soit l’affichage, soit la publication sur papier, soit la publication électronique ;
- prévoit que les collectivités territoriales sont tenues de communiquer sur papier un acte publié sous forme électronique à toute personne qui en fait la demande, afin d’assurer l’information des citoyens ne disposant pas d’internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques.

- **Tableau des effectifs** : le conseil municipal autorise la transformation de deux postes d’agents contractuels sur emploi permanent en grade d’adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d’accompagnement de bus scolaire, à temps non complet à raison de 7/35ème, pour une durée déterminée de 3 ans et d’un emploi d’adjoint technique principal 2ème classe, permanent à temps non complet à raison de 22/35ème. Le tableau des emplois est ainsi modifié et doit être adopté.

**Adopté à l’unanimité**

- **Heures supplémentaires/complémentaires** : différence entre les heures complémentaires et les heures supplémentaires :

Les heures complémentaires et les heures supplémentaires sont des heures effectuées à la demande expresse du supérieur hiérarchique et/ou de l’autorité territoriale. Elles doivent rester ponctuelles, exceptionnelles. Les heures complémentaires sont les heures faites par les agents à temps non complet, jusqu’à hauteur d’un temps complet. Au-delà de la 35ème heure, il s’agit d’heures supplémentaires.

Les heures complémentaires peuvent être effectuées, à la demande du supérieur hiérarchique/autorité territoriale, par des agents de catégorie A, B ou C. Les heures supplémentaires sont les heures faites par :

- les agents à temps non complet à compter de la 36ème heure ;
- les agents à temps complet à compter de la 36ème heure.

Les heures supplémentaires ne peuvent être effectuées, à la demande du supérieur hiérarchique/autorité territoriale, que par des agents de catégorie B ou C : les agents de catégorie A sont exclus du bénéfice des heures supplémentaires. Par exception, il est possible d’octroyer des heures supplémentaires à certains agents de catégorie A, appartenant à des cadres d’emplois de la filière médico-sociale, ainsi qu’à des agents contractuels de droit public de même niveau et exerçant des fonctions de même nature, sauf si le contrat de ces derniers prévoit un régime d’indemnisation similaire.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

## COMPTE-RENDU Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2022

**Conseillers Municipaux Titulaires Présents** : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, Mme Maryse Hochart, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Airès Ferreira, Mme Laure Lambert, Mme Virginie Masson, Mme Géraldine Lefèvre, M. Xavier Dubernard, Mme Claire Lecot-Robit, M. Thomas Poulet. Formant la majorité des membres en exercice.

**Conseillères Municipales titulaires excusées** : Mme Céline Defruit avec pouvoir à M. Thierry Linéatte  
Mme Angéline Darras

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 00.

### **I. Désignation d’un(e) secrétaire de séance**

Mme Anne Lebrun est nommée secrétaire de séance.

### **II. Approbation du procès - verbal du 28 Juin 2022**

Le procès – verbal de la séance précédente, est adopté à l’unanimité. Monsieur le Maire procède ensuite à l’examen de l’ordre du jour.

### III. Commission voirie du 12/09

#### 1) Projet signalétique

Rappel : démarche commune avec Rosières-en-Santerre. Le bureau Studio Klazo a été mandaté pour réaliser l'étude. Les étapes successives sont à valider. M. le Maire présente le power point réalisé par le bureau d'étude, suite à plusieurs réunions avec les partenaires financiers, institutionnels et la commune de Rosières.

Les points à retenir :

- Impossibilité et inutilité d'indiquer chaque commerce 7 ou 8 fois dans la commune.
- La dispersion des commerces ajoute une difficulté supplémentaire.
- Il faut distinguer la signalétique directionnelle routière (panneaux du département) de la signalétique d'informations locales.
- Cette SIL se divise également en signalétique routière (véhicules) et signalétique piétons.
- Un panneau comprenant plus de 4 ou 5 lames ne sert à rien, il ne sera pas lu par l'automobiliste.
- Il faut bien se mettre en tête que l'habitant de Chaulnes connaît ses commerces, artisans,... et leur emplacement. On agit donc pour le visiteur, le touriste, les gens de passage, ... à la recherche d'un lieu ou d'une enseigne précis.
- La ville se doit d'être attractive et accueillante. La personne qui arrive dans Chaulnes doit pouvoir se dire qu'il existe des centres d'intérêt dans la commune.

Les points à valider :

- Trois entrées de ville principales : avenue Jean-Jaurès, rue Lhomond, rue de Nesle, qui bénéficieraient d'une signalétique « d'accueil » : bloc unique ou série de « drapeaux ».
  - La mise en place d'une signalétique globale relais informations services, place de la mairie et à la gare (stationnement possible).
  - la réalisation d'une signalétique piétons menant à des points précis : collège, écoles, citystade, lieux patrimoniaux.
  - La réalisation de zones commerçantes, avenue A. Briand et rue Lhomond, afin d'éviter la multiplication des panneaux
  - La prise en compte de la zone industrielle, des équipements de la commune
  - La charte graphique : typologie, graphisme, couleurs. Le bureau d'étude fera les propositions aux deux communes. On rappellera l'appartenance de Chaulnes et Rosières au même territoire et la charte graphique retenue pourra s'appliquer à l'ensemble de ce territoire.
  - M. Poulet : les panneaux sont-ils évolutifs ?
  - M. Linéatte : oui, et peuvent être changés de façon individuelle.
  - M. Lecot : estime que c'est une bonne chose que deux communes se regroupent.
  - M. Cheval : c'est une volonté de l'état de regrouper les communes par binômes à travers le dispositif « petites villes de demain ».
  - M. Linéatte : c'est donc un projet à l'échelle de la communauté de communes, qui peut être repris par d'autres communes et Terre de Picardie.
  - M. Cheval : il serait bon de prévoir un plan de zone industrielle, côté entrée rue de Nesle.
- Le conseil municipal valide les points suivants : signalétique d'entrée de ville (forme à déterminer), les points relais informations services, la signalétique piétons, la signalétique d'entrée de zone commerciale peut être remplacée par une signalétique individuelle (sous une charte commune), la prise en compte de la zone industrielle, des équipements.**

#### 2) Projet espace de loisirs intergénérationnel

M. le Maire fait la proposition suivante, qui a recueilli l'avis favorable de la commission voirie : l'achat de la parcelle AD 222, située en bordure de la rue de Pertain. En effet, notre parc de loisirs risque d'être enclavé, de ne pas être vu de cette rue. Le chemin d'accès serait difficilement emprunté, notamment par des personnes âgées, familles,... Cette acquisition « aérerait » cette entrée et donnerait une vision globale sur le site. Un parking pourrait ainsi être facilement aménagé. Les

services des domaines ont été consultés, le prix demandé : 35 000 €, 918 m<sup>2</sup>, 18m de façade, emplacement privilégié en ville, est tout à fait raisonnable, évidemment pour une parcelle destinée à l'origine à être bâtie.

Mme Hochart : combien de places de parking ?

M. Linéatte : pas encore défini, 4-5 devraient suffire, il faut garder au maximum l'aspect naturel du site.

***Adopté à l'unanimité***

M. le Maire informe qu'il présentera ce dossier « étude » le 4 octobre au comité d'audition du LEADER-GAL, au PETR cœur des hauts de France, dans le cadre des subventions européennes attribuées par ce dispositif.

Le power point réalisé par J. Colin, bureau d'étude, est présenté.

Les points à valider :

- Le mobilier urbain à dominante bois
- La clôture, faite de piquets en bois et grillage « aéré »
- La réalisation d'une passerelle à un endroit inondable, qui permettrait le passage par tous les temps
- L'escalier côté rue du tour de ville, également à dominante bois, avec nécessité de petits belvédères afin d'épouser la pente
- Le parking évoqué ci-dessus et les matériaux utilisés pour les chemins.

- Mme Hochart : insiste sur l'utilité d'y installer des sanitaires.

- M. Linéatte : équipement utile, mais techniquement compliqué à mettre en place (assainissement).

- M. Merlin : quelle serait la hauteur de la clôture ?

- M. Linéatte : 2 mètres, c'est le maximum autorisé en limite mitoyenne.

- M. Poulet : s'il y a une zone inondable, n'y a-t-il pas de risque pour les enfants ?

- M. Linéatte : le risque existe toujours, bien pire autour d'un étang ou d'une rivière. Néanmoins, toutes les précautions d'usage seront prises. Je rappelle que les enfants sont sous la responsabilité des parents, au même titre qu'une aire de jeux, et les panneaux de prévention le rappelleront.

- M. Cheval : cette zone peut d'ailleurs être matérialisée par des roseaux ou autre plantation.

- Mme Lecot-Robit : peut-on installer une caméra de surveillance ?

- M. Linéatte : tout est faisable, cependant cela nécessite la location d'une box, à 80€/mois pour une collectivité.

- M. Cheval : il faudrait voir avec la gendarmerie toute proche.

En prévision :

- réunion Julie Colin / Arthémis (terrassements) / Agorespace (citystade) pour l'emplacement de celui-ci, sa plate-forme et son accès
- réalisation des quelques sondages de sol (étude géotechnique)
- bornage contradictoire à revoir (présence des riverains indispensable)

**Le conseil municipal adopte les points à valider, sauf le type de matériaux à utiliser dans les cheminements (en attente de propositions chiffrées du bureau d'étude).**

#### **IV. Projet fibre optique**

M. le Maire : la fibre optique devrait être opérationnelle dans la commune au second semestre 2023. Des travaux ont déjà commencé au niveau des chambres Telecom situées sous trottoirs, en ville. L'aspect le plus visible va se concrétiser par la pose d'un transformateur au niveau du stade (qui sera décoré pour se fondre dans l'environnement) et de deux armoires de distribution rue E. Boitel et Rue Lhomond.

M. Capelle : informe qu'il a reçu un courrier l'informant qu'un boîtier pourrait être posé sur sa façade.

M. Cheval : rappelle que la communauté de communes participe financièrement à ce déploiement de la fibre à hauteur de 70 000 € par an, et ce pendant 25 ans.

M. Gance : dit que le téléphone ne sera accessible qu'à partir d'une box une fois ce projet mis en place.

## V. Commande groupée d'énergie

M. le Maire : une réunion publique a été organisée au centre-socio-culturel mercredi 21/09. Une petite centaine de personnes y a assisté. Une information avait été diffusée dans chaque boîte aux lettres en avril-mai, afin de réaliser une commande groupée de gaz, électricité, fuel. Sur 1000 foyers environ, nous avons reçu 30 réponses pour le fuel, 108 pour le gaz et 164 pour l'électricité. Une opération « fuel » a été menée la semaine dernière, permettant aux foyers intéressés (tous ont été relancés début septembre) de réaliser quelques économies.

Les personnes présentes à la réunion ont pu être informées : concernant le gaz et l'électricité, M. le Maire a contacté deux prestataires regroupant chacun plusieurs centaines de milliers de « candidats » à ces achats groupés. Pour le moment, le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement ne permet pas aux fournisseurs d'énergie de proposer des tarifs plus bas que celui-ci. Néanmoins, la future augmentation de 15 à 20 %, début 2023, des tarifs du gaz et de l'électricité et le relèvement du bouclier tarifaire pourraient permettre à ces fournisseurs de faire des propositions intéressantes.

Aussi, la mairie va candidater officiellement, et dans les règles légales des marchés publics, auprès de deux ou trois prestataires, dont le lauréat, une fois désigné, sera chargé de négocier les tarifs auprès des fournisseurs. Un calendrier précis a été évoqué lors de la réunion, afin que chacun puisse s'inscrire tout aussi officiellement à cette démarche. Il n'y a aucun engagement, chacun sera libre de suivre ou non la proposition du prestataire. Il n'y a aucun engagement financier non plus, le prestataire est rémunéré par le fournisseur. Une information va à nouveau être diffusée dans chaque foyer.

M. Lecot : se pose la question d'une éventuelle durée de contrat, et de l'assurance ou non de prix bloqués.

M. Linéatte : cette question a en effet été posée lors de la réunion publique, elle sera remontée aux prestataires. Je rappelle que chacun est libre de changer de fournisseur quand il le souhaite.

Mme Lebrun-Merlin : peut-on ajouter les pellets à ces commandes groupées ?

M. Linéatte : oui, j'ai d'ailleurs eu quelques demandes à ce sujet.

## VI. Rapport 2021 / Syndicat Intercommunal d'Eau Potable

Ce rapport annuel doit être présenté au conseil municipal de chaque commune adhérente au SIEP.

Les grandes lignes :

- 82 communes adhérentes, 19 818 abonnés pour 42 153 habitants.
  - 661 km de réseaux, taux de remplacement de 0,67 %/an.
  - 3 357 929 m<sup>3</sup> pompés, 2 886 860 m<sup>3</sup> consommés, ce qui donne un rendement de 86,67 %.
  - 1 910 108 € de dépenses d'investissements.
  - 4 stations de pompage pour 5 unités de distribution.
  - 8 nouveaux métabolites de pesticides supplémentaires à intégrer dans les analyses.
  - Un prix moyen de l'eau, pour 120 m<sup>3</sup> consommés, de 1,96 €/m<sup>3</sup> (hors partie assainissement).
  - Des taux de nitrates, perchlorates et pesticides inférieurs aux normes en vigueur.
  - 100 % de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées.
- M. Cheval : précise que si 2,84% d'impayés sont à déplorer, ne restent plus qu'environ 1,5% après relances.

**Adopté à l'unanimité**

## VII. Délibérations

M. le Maire présente les délibérations suivantes :

- Subvention au CCAS : subvention inscrite au budget communal 2022. 5 000 €.

Mme Lecot-Robit : s'inquiète que le repas annuel des aînés ne se fasse toujours pas.

M. Linéatte : le Covid repart malheureusement de plus belle, on ne peut se permettre de prendre une telle responsabilité.

M. Cheval précise qu'une dame âgée, dans un village voisin, est récemment décédée de ce virus.

Mme Latapie-Copé : nous envisageons plutôt un colis qui serait distribué.

- Subvention OCLC : 1 500 € pour l'organisation du festival overdrive fin Octobre. M. Noblécourt informe que les concerts organisés en faveur de l'Ukraine le week-end dernier ont permis un bénéfice de 1 400 €. Il remercie les bénévoles, les employés communaux, les commissaires aux comptes (Mme Lebrun-Merlin et Mme Hochart).

- Extension du périmètre du SIEP : les communes adhérentes doivent se prononcer sur l'adhésion des communes de Brie et Mesnil-Bruntel.

P. Cheval : ces communes étaient autonomes auparavant, mais ne peuvent plus faire face aux contraintes actuelles.

- Modification du règlement du cimetière : un puits de cendres et une stèle nominative ont été installés au cimetière. Il convient de modifier le règlement du cimetière afin de légaliser leur utilisation et harmoniser les plaques qui seront apposées sur la stèle.

Mme Lebrun-Merlin : souhaite que cet emplacement soit mieux agencé.

- Classement de voies communales : la procédure concernant la rue E. Boitel et une partie de la rue du chemin de fer est terminée. Celles-ci entrent dans le domaine communal et permettront, en augmentant le linéaire de voiries, d'obtenir des dotations d'état supplémentaires.

- Délibération permettant la création d'emplois non-permanents, si nécessaire, pour faire face à un accroissement saisonnier et temporaire d'activité. Délibération de principe, destinée à rester dans le cadre légal sur ce type d'emplois contractuels.

**Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité du conseil municipal.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



### VISITE DE L'ÉGLISE

Samedi 6 août dernier a eu lieu la visite de l'église Saint-Didier de Chaulnes. Un moment de découverte proposé par la mission Pays d'art et d'histoire Santerre Haute Somme, mené par le PETR Cœur des Hauts-de-France. À cette occasion, Camille Cardona, guide-conférencière a présenté l'église, son histoire et son architecture. Les visiteurs ont pu approfondir leurs connaissances sur cet édifice de la reconstruction dans lequel le programme décoratif prend toute sa place. Peinture, mosaïque et sgraffite (dessin réalisé par hachures ou grattage d'un enduit blanc recouvrant un fond noir ou coloré) ont été minutieusement observés.

Une attention particulière a été portée aux questions de préservation. Le regard des participants a donc été dirigé également vers les défauts qu'amène l'usage du temps. Ont aussi été présentés les enjeux de la restauration d'un monument tel que l'église Saint-Didier, dont le but premier est de faire perdurer un édifice et de le transmettre aux générations futures.

### PLANTONS POUR DEMAIN, POUR LE DEVENIR DE NOTRE PLANÈTE

23 élèves de la classe de CE2 avaient participé à la plantation de 14 arbres fruitiers en novembre 2021. Notre objectif est de participer à la préservation de l'environnement et d'améliorer la biodiversité dans la commune.

Ainsi, pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers ont pris racine avenue Jean Jaurès et ont donné, pour certains, leurs premiers fruits. Par contre 2 d'entre eux n'ont pas repris, ils seront donc remplacés prochainement.

Rendez-vous pour la cueillette en 2023 !!!



## REMISE DE PRIX « CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022 » **Bravo pour votre main verte !**

La cérémonie s'est déroulée le mardi 04 octobre à 18h00 en mairie. Les participants étaient au nombre de 11 cette année, nos habitués du concours et quelques nouveaux, contre 10 l'année dernière. Ils ont été félicités pour le fleurissement de leur propriété qui contribue à l'embellissement de notre commune.

Embellir la ville, la rendre plus colorée et accueillante, c'est l'objectif du concours !!!

Le jury, constitué des membres de la commission environnement a sillonné les rues de CHAULNES un soir de juin, le 29 pour être exact, avec la grille d'évaluation et les critères de sélection mentionnés dans le règlement du concours que chaque candidat a reçu et qui sont :

- L'harmonie des couleurs
- L'ampleur du fleurissement
- L'originalité, la diversité et le choix des plantes
- L'entretien général
- Le choix des supports et des contenants



Un nombre de points sur 50 a été donné à chacun des 11 participants.

Bien sûr le classement n'est pas le plus important, l'essentiel est l'investissement personnel donné pour la beauté des extérieurs.

Chacun des participants s'est vu remettre le diplôme 2022 et un bon d'achat de 40€ à valoir aux Serres de CHAULNES.



### Cette année 3 catégories sont au concours :

#### 8 LAURÉATS POUR LA CATÉGORIE « MAISON FLEURIE AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE »

Mme	LEFEVRE Lydie	14	rue	Jean Pierre Ferrié	1	44,97	1
Mr	MOREL Franck	11	rue	Roger Salengro	2	40,29	2
Mme	AUBERT Francine	15	rue	Didier et Raymond Leroy	3	36,96	3
Mr Mme	VANDEWALLE	42	rue	Pierre et Marie Curie	4	30,39	4
Mr Mme	CATTANI	34	avenue	Jean Jaurès	5	28,13	5
Mme	REVEL Aurélie	04	rue	de Nesle	6	19,45	6
Mr	SOARES	10	rue	du Lt. Jean Pierre Ferrié	7	18,63	7
Mr	LEFEBVRE Laurent	4	rue	d'Edemissen	8	14,14	8

#### 1 LAURÉAT POUR LA CATÉGORIE « MAISON FLEURIE SANS JARDIN » AVEC DES POSSIBILITÉS LIMITÉES,

Mr Mme	DIEVAL Frédéric	46	rue	Pierre et Marie Curie	1	37,13	1
--------	-----------------	----	-----	-----------------------	---	-------	---

#### 2 LAURÉATS POUR LA CATÉGORIE « BALCONS SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE »

Mme	NOIRET Jocelyne	40, 42	rue	Odon Dumont	1	28,62	1
Mme	LEROY Béatrice	13 bis	rue	des Lts. Terpraut et Grenier	2	12,47	2

Sur les trois catégories confondues, la maison ayant obtenu le plus de points a reçu un lot supplémentaire, une sauge ; sauge qui a été remise à Madame Lydie LEFEVRE avec 44,97 points sur 50.

**Nous les félicitons et les remercions d'avoir participé à ce concours 2022.**

Ce concours nous est cher car il met en avant un double mérite, il récompense à la fois le talent des jardiniers et l'engagement des citoyens au service de l'embellissement du cadre de vie commun.



Au-delà du concours, nous avons aussi recensé sur la commune, cette année, une petite centaine d'adresses joliment fleuries. Pour 140 l'an dernier, 138 l'année d'avant. Mais cette année était particulière compte tenu de la sécheresse.

Chacune de ces personnes a reçu une lettre de félicitations. Peut-être les retrouverons-nous candidats l'an prochain !!!!!

Ce concours s'inscrit également dans le cadre du concours des villes et villages fleuris auquel la commune participe depuis plusieurs années pour l'obtention du label ; le but étant d'obtenir la 1<sup>ère</sup> fleur.

La commune a été classée lauréate dans le palmarès du PETR Cœur des Hauts de France en 2019 et a, de ce fait, été présentée au jury régional en 2020. Avec la crise sanitaire, la visite du jury n'a pas pu avoir lieu en 2020 mais a été réalisée le 12 juillet 2021. Le jury constitué de professionnels des espaces verts, de l'urbanisme, de l'environnement et du tourisme devait apprécier, en fonction des critères définis nationalement, la qualité du fleurissement et du cadre de vie et en tenant compte de l'investissement humain consenti.

**La décision du jury a été de revisiter la commune en 2023 pour nous laisser le temps d'appliquer leurs remarques et ainsi remplir tous les critères de la grille d'évaluation, pour obtenir le niveau.**

Nous espérons réaliser cet objectif en 2023. Ceci pour faire de CHAULNES une belle commune conviviale, engagée dans le développement durable, attractive et où l'on se sent bien.



### Amis bricoleurs, bravo !

Dans le dernier bulletin municipal la mairie avait proposé de participer en solo, en famille, avec les enfants à une activité ludique, créative et citoyenne. Les acteurs du village étaient invités à participer également, associations, commerçants, centre de loisirs ...

Toutes les créations étaient à déposer en mairie avant le 30 septembre 2022, elles seraient exposées lors de la remise de prix aux lauréats du concours des maisons fleuries et la création la plus originale serait récompensée d'un joli lot !!! Toutes les créations seraient ensuite installées dans le jardin public ou dans le verger pour cet hiver.



Nous avons eu deux retours. Celui de Annaëlle et Josselin LEFEVRE, des jumeaux de 10 ans et celui de Madame Alexandra DODRE, que nous avons remerciés et félicités au cours de la cérémonie du 04 octobre en mairie. Grand bravo pour leur créativité !!!

Le mug « j'aime ma ville » sur lequel est représenté la mairie et l'église de la commune de CHAULNES a été remis à chacun d'entre eux.



Et comme indiqué dans le bulletin municipal, les membres de la commission communication et environnement ont choisi la création la plus originale pour remettre un lot supplémentaire, un Bonsaï Ficus. Bonsaï est un mot japonais qui signifie « arbre en pot ». Il désigne aussi bien la forme d'art en général que les diverses variétés d'arbres miniatures utilisées pour ce passe-temps artistique.

Bonsaï qui a été remis à Madame DODRE.

**Nous les félicitons et les remercions d'avoir participé à cette activité ludique, créative et citoyenne.**

Comme prévu, ces deux hôtels à insectes seront installés prochainement dans le jardin public par nos employés communaux.



## DES NOUVELLES DU COLLÈGE

### LA RENTRÉE 2022 A ÉTÉ STUDIEUSE MAIS EN MUSIQUE !

Saviez-vous que l'accordéon est un instrument de plus en plus utilisé par les rappeurs ? Que si on déroule le tuba il mesure 7,50m ? Que le glockenspiel (mot allemand qui signifie « jeu de cloches ») était à l'origine composé de petites clochettes ? Que depuis 2015 le piano est passé de 88 à 102 touches ? 102...décibels, cette fois, quand on mesure le son



d'une batterie ?

Nous sommes vendredi 2 septembre, il fait beau, il fait chaud et dans les couloirs du collège nous pouvons entendre des notes de cor, trombone, tuba, clarinette, xylophone, glockenspiel, accordéon, guitare, piano et batterie. Si vous ne connaissez pas tous ces instruments, demandez aux élèves de 6<sup>èmes</sup> qui ont pu les découvrir, écouter, voir et essayer grâce à l'intervention de Léo, Quentin, Alexis, Emma, Lise



et Flora (ancienne élève du collège) ainsi qu'à leurs professeurs de l'école de musique.

Bien orchestrée, réglée comme du papier à musique, les élèves sont au diapason et dans les cordes pour passer une belle année scolaire...en musique !

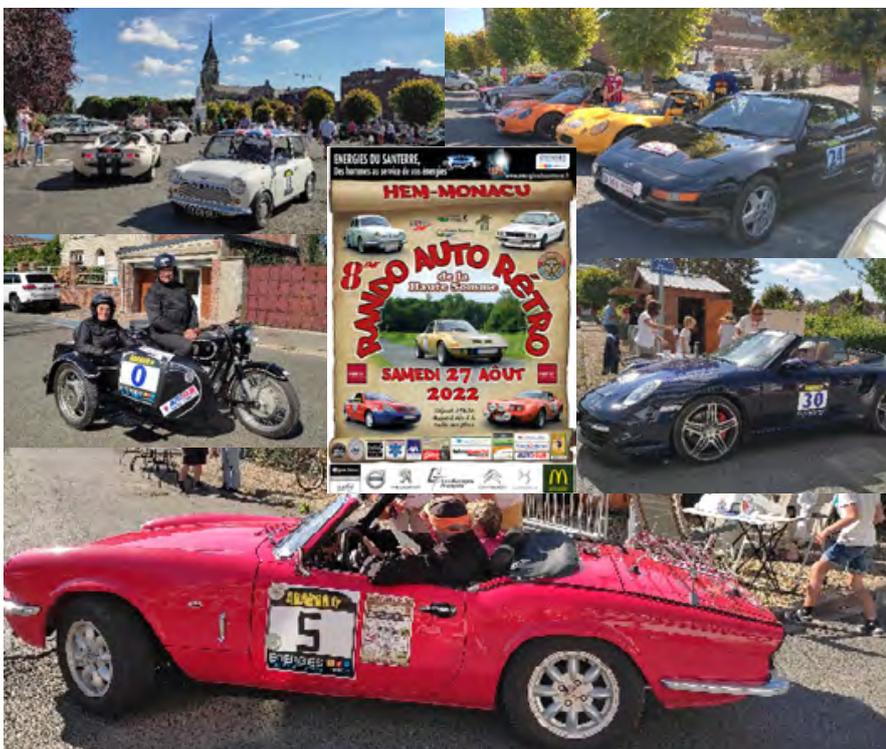
### ATELIER PÉDAGOGIQUE, ORGANISÉ PAR MR VERSCHEURE, PROFESSEUR D'HISTOIRE GÉOGRAPHIE AUTOUR DE L'HABITAT.

En ces temps de sobriété énergétique, le torchis, bien connu pour ses qualités d'isolation thermique, était à l'honneur le mardi 20 septembre, au collège A. Briand de Chaulnes.

Encadrés par Mr Kraniez et des enseignants, tous les élèves des classes de cinquième ont manipulé la terre argileuse et la paille (mélangées avec un peu d'eau). Des briques de terre crue, aux allures de dominos, ont ainsi été réalisées.

Un temps de séchage sera cependant nécessaire avant d'envisager une partie de dominos.





## RANDO AUTO RÉTRO

Le samedi 27 août, la 8<sup>ème</sup> rando auto rétro de la Haute Somme a traversé la commune de Chaulnes entre 10h30 et 12h45. Il s'agissait d'une randonnée cartographique de navigation pour véhicules anciens (30 ans minimum). Au programme 180 kms étaient à parcourir par les experts et 130 kms par les « touring » et initiation/découverte.

Le départ de la première voiture a eu lieu à 09h30 de Hem Monacu. Les 80 équipages se sont arrêtés sur la place de Chaulnes le temps de valider leur passage et de prendre un rafraîchissement offert par la commune.

## OCTOBRE ROSE

### A VOS AGENDAS

Le samedi 15/10/2022 l'Agence Immobilière de Haute Picardie a proposé leurs traditionnels parcours de marche de 6 et 9km en collaboration avec le club de randonnée de Chaulnes.

Le samedi 22/10/2022 les Féminines de l'AAE Chaulnes participe cette année encore à Octobre Rose en vous proposant une Color run avec parcours d'obstacles.

Inscriptions au stade de Chaulnes à partir de 14h.

Venez nombreux partager un moment convivial et familial pour Octobre Rose.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE EN SANTERRE HAUTE-SOMME

Le dimanche 18 septembre, dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire », le PETR Coeur des Hauts de France\* a organisé une visite guidée de l'église Saint Didier de la commune.

Grâce à une guide dynamique et passionnée nous avons été projetés au coeur de l'histoire et de ses anecdotes.

Connaissez-vous la technique italienne qui sert à produire les décorations murales de l'église ? Saviez-vous qu'elle a entièrement été détruite pendant la Première guerre ? Ou même que c'est la seule église de France à posséder un blason ? Ou encore que le bleu qui orne les personnages vient d'une plante découverte à Amiens ?

Nous vous invitons, petits et grands, à être curieux et à vous inscrire sur les futures manifestations étonnantes organisées par le PETR Coeur des Hauts de France.

\* *PETR Coeur des Hauts de France : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Coeur des Hauts de France est chargé de mener des actions de promotion économique, d'aménagement du territoire et de développement culturel pour le compte de ses trois Communautés de communes membres : Haute-Somme, Est Somme et Terre de Picardie.*



## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 Chaulnes  
03.22.84.68.44  
mediatheque.chaulnes@terredepicardie.fr  
Horaires d'ouverture :  
Mardi, Jeudi et Vendredi : 14h-17h30 / Mercredi :  
09h-12h / 14h-17h30  
Samedi : 09h-12h / Dimanche et Lundi : Fermé

### INFORMATIONS

Comme chaque année, la bibliothèque départementale de la Somme soutenue par la DRAC Hauts-de-France organise son festival des parents des bébés, un livre et propose aux médiathèques de Terre de Picardie d'accueillir l'auteur lauréat Hubert Poirot Bourdin pour des ateliers :

**Mardi 25 octobre** à la Médiathèque de Rosières en Santerre.  
De 10h à 10h30 : Jeux d'éveil 0/3 ans par médiathèques + RPE  
De 10h40 à 11h : Animation « raconte tapis » : à partir de 2 ans,  
A 10 h à la médiathèque de Chaulnes : venez écouter Thomas Dupont et ses petits contes animés (renseignements à la PMI de Chaulnes)

**Mercredi 26 octobre** à la Médiathèque de Chaulnes  
De 10h à 11h : « Educ Ecran » jeu de plateau, animation pour les parents proposée par Fanny Heyse (CAF) et Evelyne Constantin (Ateliers de Mex) + temps de jeux de plateau parents / enfants (à partir de 5 ans) : le lynx / Crazy cups.  
Un accueil « enfants » sera possible et organisé par le personnel de la médiathèque (+ de 3 ans) et le RPE (- de 3 ans).  
De 14h30 à 16h30 : Médiation animale en partenariat avec AMAO (à partir de 2 ans).

**Jeudi 27 octobre** à la Médiathèque de Rosières en Santerre  
De 10h à 10h30 : Jeux sensoriels pour les 0/3 ans en partenariat avec le Relais petite enfance.  
De 10h40 à 11h : Animation « raconte tapis » La chenille qui fait des trous, dès 6 mois.



**Vendredi 28 octobre** à la Médiathèque de Rosières en Santerre  
A partir de 10h : Spectacle « Yélé ma petite lumière » de Toma Sidibé en partenariat avec la Bibliothèque départementale.

**Samedi 29 octobre** à la Médiathèque de Rosières en Santerre.  
De 9h30 à 10h : Jeux de coopération à partir de 2 ans.  
De 10h15 à 10h45 : Animation Kamishibai, Rosille la chenille, à partir de 4 ans.

**Vendredi 18 novembre** : spectacle « Au-delà de la ligne » par la Compagnie Microméga à 10h à la médiathèque de Chaulnes et à 14h30 à la médiathèque de Rosières.

Les médiathèques du réseau Centaurée se mettent à l'heure de la langue picarde, du 22 au 26 novembre 2022.



**Mardi 22 novembre à partir de 14h30** : « les 7 têtes » lecture en langue picarde par Emilie Gévert et Samuel Savreux, comédiens de la compagnie le Poulailleur en partenariat avec le PETR cœur des hauts de France et l'ARLP.

**Mercredi 23 novembre de 14h15 à 15h15** : Ecoute une histoire en picard par les bibliothécaires du réseau des médiathèques Centaurée suivi des jeux picards par l'association « Débranche » de 15h30 à 16h30.

**Jeudi 24 novembre à partir de 14h** les médiathèques Terre de Picardie s'associent à la médiathèque de l'Est de la Somme pour proposer une lecture en picard à la maison de retraite d'Athies.

**Mardi 13 décembre à 10h** venez écouter Thomas Dupont et ses petits contes animés (renseignements à la PMI de Chaulnes).

**Mercredi 14 décembre à 10h** à la médiathèque de Rosières : Spectacle « les tétines du Père Noël » par la compagnie Microméga + concert Badaboom par l'association Abat-Jour à partir de 15h à la médiathèque de Chaulnes.

**Les médiathèques seront exceptionnellement fermées les 15 et 16 décembre en raison de formation du personnel. Et du 23 décembre au 02 janvier 2023.**



**ASSOCIATION ASALEE : PRÉVENIR, MOTIVER ET SURTOUT ÉCOUTER.**  
NOUVEAU À LA MAISON DE SANTÉ.



Les médecins généralistes de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Aristide Briand à Chaulnes sont membres de l'association ASALEE : ils se sont adjoints la collaboration d'une infirmière salariée de l'association, spécialement formée avec laquelle, ensemble, ils vous proposent une prise en charge innovante dans le cadre de protocoles de coopération agrés par la Haute Autorité de Santé.

**Asalée propose :**

- Une éducation thérapeutique personnalisée d'un patient par une infirmière en équipe avec son médecin,
- Au patient de s'approprier sa pathologie et de devenir plus autonome et acteur,
- Une amélioration de la prise en charge des patients grâce au dialogue et au suivi régulier,

**Les infirmières rencontrent en consultation les patients concernés par :**

- Le diabète et le pré-diabète,
- Les risques cardiovasculaires,
- La BPCO ou l'asthme,
- Les troubles du sommeil,

**Elles font également :**

- Le repérage des troubles cognitifs,
- Le dépistage précoce et l'accompagnement de l'enfant et adolescent en surpoids,
- L'accompagnement au sevrage tabagique,

De plus, elles participent aux campagnes collectives de dépistage de certains cancers (mammographies, frottis col de l'utérus et dépistage du cancer colorectal).

Vous pouvez prendre contact avec l'infirmière de santé publique pour en savoir plus, Madame Corinne FRANCOIS 06.66.33.89.78

Elle vous remettra une information très complète lors d'une première rencontre afin que vous puissiez adhérer en pleine connaissance de cause à ce nouveau service.

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant.

---

**LE COLIS DES AÎNÉS**

le colis de fin d'année sera distribué aux aînés le samedi 17 décembre.





## Au Panier d'Amandine

Fromagerie  
Fruits et Légumes

☎ 03 22 83 96 39

📍 Suivez-nous sur **Facebook**

📍 16 Rue Jean Catelas  
80320 CHAULNES

CALM

Mr DEVAUX Grégory

2 rue Roger Salengro

80320 CHAULNES

Tel: 06 82 96 17 85

Site web: <https://www.comme-a-la-maison.online/>

✉ calm80320@gmail.com  
📱 Calm Traiteur  
📷 calm80320

## Alexandra

Coiffeuse à domicile  
Homme, femme, enfants

Du lundi au samedi  
De 9h00 à 18h30

0778818599

Stat. 79987406000012



## NICOLAS BATIMENT

MAÇONNERIE  
PLÂTRERIE  
ISOLATION  
CARRELAGE  
RENOVATION



8 bis rue Jean Jaurès 80320 CHAULNES

☎ 07 78 87 67 20 [cyril80@live.fr](mailto:cyril80@live.fr)



Polissage

Lustrage

Traitement Céramique

06 16 64 56 20

80320 CHAULNES



Ma-Boutique

77 bis rue Jean Dumont  
80320 CHAULNES  
Du mardi au samedi  
De 10h à 18h et de 16h à 19h30

Vêtements femme, accessoires et  
Bijoux fantaisie

PhotoDirector

## NICOBRİK Maçonnerie



BUTEUX Nicolas

7 Allée creuse - 80 CHAULNES

06 69 64 44 08

PHARMACIE  
FLAMENT-VANYSACKER  
03 22 85 40 32

[www.pharmacie-chaulnes.com](http://www.pharmacie-chaulnes.com)

MATERIEL MEDICAL  
LIVRAISONS A DOMICILE  
Accueil, écoute et conseils



16 bis, av. Aristide Briand  
80320 CHAULNES

MORET FREDDY / BRIDOUX JEAN-PHILIPPE



- INSTALLATION
- RÉNOVATION
- DÉPANNAGE



14, RUE DU TOUR DE VILLE  
80320 - CHAULNES



• 06 216 381 61  
• 07 706 169 75



[mb.elec80320@gmail.com](mailto:mb.elec80320@gmail.com)



[www.mb-electricite.com](http://www.mb-electricite.com)

## ■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang de Chaulnes vous informe que la prochaine collecte de sang se tiendra le **5 décembre 2022, salle Saint Didier**.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

La Présidente  
Marie-Aimée BEULQUE



## ■ BABYFOOT SANTERROIS

Association affiliée à la Fédération Française de Football de Table.

Renseignements auprès de Michaël DENIS, Président, par mail : babyfootsanterrois@gmail.com

**Ouverture le vendredi de 17h45 à 19h45.**

Invitation de la commune de Méharicourt à son marché local le dimanche 18/09/2022, afin de faire connaître l'association « Babyfoot Santerrois » aux habitants et aux extérieurs.



## ■ ÉCOLE DE MUSIQUE DE HAUTE PICARDIE

Flûte, clarinette, trompette, cor, trombone, tuba, batterie, percussions, accordéon, piano, guitare classique, électrique, folk, basse électrique

### GRILLE TARIFAIRE

<b>EVEIL MUSICAL</b>	<b>50 €</b>	
<b>1 INSTRUMENT</b>	1 <sup>er</sup> enfant	144 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	129 €
	3 <sup>ème</sup> enfant	114 €

Les élèves ont repris les cours la semaine du 12 septembre, cependant quelques braves collégiens volontaires ont présenté leur instrument et joué devant les 6<sup>èmes</sup> pour une rentrée en musique le 2 septembre.

L'orchestre a quant à lui participé au concert organisé par l'OCLC le samedi 24 septembre au bénéfice de l'Ukraine.

### AGENDA

**11 novembre** : commémorations au monument aux morts avec les collégiens.

**20 novembre** : messe de sainte Cécile à 11h00 à l'église puis remise des diplômes au Centre Socio-culturel de Chaulnes à 15h00.

**25 janvier** : audition des élèves à 18h00

**Du 14 au 17 février** : stage annuel, ouvert à tous, 28 € les 4 jours.

**Mai** : conte musical avec le collègue.

**24 juin** : portes ouvertes.

**L'atelier chorale recrute ! Le mercredi de 19h30 à 21h00, pour tous les adultes motivés, même n'ayant jamais chanté !**

**Envie de nous rejoindre ?**

<http://emhp.fr.gd>

[ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net](mailto:ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net)

Les cours se déroulent 20 place Henri Sy à Lihons



## ■ CHORALE EN SANTERRE

Depuis le 30 Août la chorale a repris les répétitions le mardi soir à 19h30 dans la salle St Didier car il s'agissait de présenter quelques chants lors du concert festival pour l'Ukraine du 24 septembre.

La prestation a eu lieu le samedi 24 et tout s'est bien passé malgré un public un peu clairsemé. Pourtant de nombreux groupes se sont produits et pouvaient intéresser un public très varié...



La nouvelle saison est partie avec de nouveaux chants et un répertoire de Noël déjà en prévision pour les concerts de Décembre à Vauvillers et à Rosières à la MARPA.

Nous accueillons toutes les personnes qui aiment chanter, qu'elles aient une belle voix ou une voix ordinaire. C'est en chantant que l'on progresse, surtout bien dirigé par une cheffe de chœur expérimentée comme Nathalie.

La cotisation à la chorale est de 40€ pour l'année



Concert de Cappy



et pour commencer il vaut mieux s'inscrire dès maintenant afin de pouvoir participer aux prochains concerts.

**Chantons ensemble...**

**Venez, vous serez bien accueillis.**

## ■ FAMILLES RURALES



Une nouvelle année s'est conclue en beauté le vendredi 05 août avec la réception des familles pour une kermesse et un spectacle tout en couleurs à l'accueil de loisirs de Chaulnes.

Les enfants et leurs parents ont pu profiter des nombreux stands mis en place par l'équipe d'animation.

Cette journée était le point d'orgue du centre qui a ouvert ses portes du 11 juillet au 05 août.

Ce sont 120 enfants et jeunes de 3 à 16 ans qui l'ont fréquenté avec pour lieu de vie les écoles primaire et maternelle de Chaulnes.



Aurélien le directeur et les animateurs Stephen, Inès, Julien, Melvyn, Lysa, Lucie, Kelly, Nina, Jessy, Héloïne, Lou-Anne, Eyrian et Camille ont multiplié les activités durant ces 4 semaines, pour le plus grand plaisir des enfants.

Au programme : campings, Parc Astérix, Dennlys Parc, Ferme Pédagogique de Concevieux, la Bulle, le Zoo d'Amiens, accrobranche à Ailly sur Noye... ont permis aux enfants de s'évader et découvrir de nouveaux horizons.

Tout ce petit monde était aux petits soins grâce à Elodie qui s'occupait de la préparation des repas et venait en renfort lors des nombreuses sorties programmées chaque semaine.



Bravo aux animateurs, une belle équipe pédagogique qui a, et c'est bien le plus important, fait passer d'inoubliables vacances à nos enfants et nos jeunes.

Tous nos remerciements à la mairie et à la communauté de communes Terre de Picardie pour les aides financières, matérielles et la mise à disposition de personnel et de locaux.

# ■ COMITÉ DE JUMELAGE

## CHAULNES, SES ENVIRONS ET EDEMISSEN



### ET ZAHNA...

Les 3 et 4 septembre, quatre membres du comité de Jumelage de Chaulnes, accompagnés par quelques membres du comité de jumelage d'Edemissen se sont rendus à Zhana, une ville de l'ex Allemagne de l'est pour fêter divers anniversaires. En effet, Zhana est jumelée avec Edemissen depuis 30 ans, mais également avec une ville polonaise Steszev depuis 25 ans et une ville autrichienne Kaltenbach depuis 5 ans. Compte tenu de l'ancienneté de notre jumelage et de nos amicales relations avec Edemissen, Zahna nous a proposé de participer à ces nouvelles rencontres.



Nous sommes arrivés le samedi midi à Zahna, accueilli par le maire de la ville et salué par le nouveau maire de Edemissen qui était déjà sur place.

La fête s'est déroulée dans une vaste prairie où plusieurs grands chapiteaux étaient installés.

L'après-midi fût animée par des groupes folkloriques polonais et autrichiens, puis dans la foulée, nous avons assisté à une table ronde sur le thème des élections européennes.

Dans la soirée chaque délégation a remis au maire de Zhana un cadeau en souvenir de cet anniversaire. En réciprocité, nous avons reçu de sa part un trophée sur lequel figure les différents blasons des villes participantes.

Dès le dimanche matin, nous avons repris le chemin d'Edemissen et sans perdre de temps nous nous sommes réunis allemands et français pour envisager et organiser nos futurs échanges.



Ce week-end, vécu sous le soleil et dans la bonne humeur, nous a permis de découvrir des aspects de l'Allemagne que nous ne connaissions pas.

Ces rencontres intéressantes sont essentielles pour mieux nous comprendre entre Européens.

En 2023, nous nous rendrons à Edemissen pour notre échange annuel de l'Ascension.

Nous y ferons sans doute de nouvelles connaissances.

Marie-Françoise Avez,  
Présidente du Comité de Jumelage

## ■ CYCLO CLUB CHAULNOIS



Fédération Française de Cyclotourisme



Le Cyclo Club Chaulnois, un club qui rayonne...

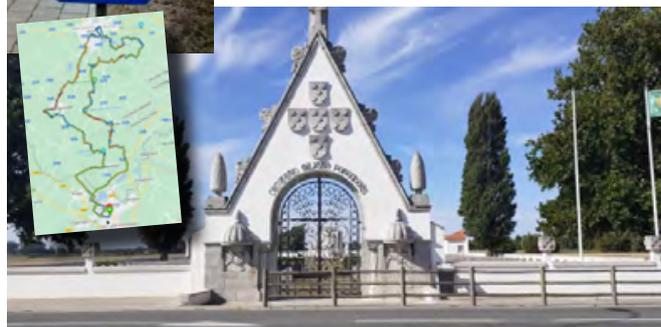
Sur nos routes du Santerre, celles de la Somme, celles de notre région, sur les routes de France et de Belgique...



La Concentration nationale de Pentecôte à Guéret dans la Creuse



Le challenge de la mémoire de la Grande Guerre 14-18 dans les Hauts de France et sur les routes de Belgique.



Cimetière militaire Portugais de Richebourg, unique cimetière portugais en France

### NOS DIVERSES ORGANISATIONS AU COURS DE CETTE SAISON 2022 :



La Fête du vélo



La Randonnée Chaulnoise



Le brevet Fédéral de 100 km



La Randonnée du Chaunois à Chauny



Les ouvertures club



La Concentration Départementale à Péronne



La randonnée Chantilly / Le Crotoy

Certaines de nos sorties sont réservées aux adhérents, mais le club ouvre régulièrement ses portes pour vous faire découvrir la pratique du cyclotourisme avec des parcours gratuits adaptés à tous.

Vous voulez nous rejoindre... ... 06.84.17.28.11

### AGENDA

Samedi 3 décembre, la Randonnée du Téléthon au profit de l'AMF Téléthon

CyCloCément,  
Le Président, Daniel REMY

## ■ MARCHE RANDONNÉE CHAULNOISE

Notre club marche ! C'est normal me direz-vous, oui, mais surtout, il marche tout le temps. Pas de temps morts ni de repos. Alors que pratiquement toutes les associations cessent leurs activités durant chaque vacances scolaires, nous marchons. Nous arpentons des parcours définis, reconnus et très variés dans un rayon de 30 à 35 kms (plus de 100 sentiers testés) afin de faire découvrir aux adhérents des lieux insoupçonnés magnifiques dont ils ignorent totalement l'existence. Notre région est belle lorsqu'on sait la voir !

Juillet et août ont été très suivis cette année, plus que d'habitude, le besoin sans doute de se retrouver après ces années étranges. Juillet débuta par une sortie commémorative à Longueval, très agréable pour les 20 ans du Piper Memorial Somme. Suivi d'un jeudi pique-nique dans la réserve naturelle des marais de Vesles et Caumont, journée très instructive sur la vie des marais. Août et un car bien rempli pour Coucy le Château et sa forteresse médiévale au lourd passé. Un seul petit problème durant ces 2 mois, la chaleur excessive qui posa quelques soucis d'horaires.

Septembre débuta par notre repas annuel toujours



très prisé, suivi le week-end suivant par une semaine habituelle de découvertes d'une région française. Le Golfe du Morbihan est exceptionnel sous le soleil



et ce fut le cas. Un beau ciel bleu toute la semaine qui débuta par l'un des plus beaux parcours « la tête de l'ours ». Ce fut ensuite le tour du Golfe en bateau avec un arrêt déjeuner sur la réputée « Ile aux Moines » puis Vannes, Rochefort, une escapade en Brière et beaucoup de sentiers, toujours en bord de mer, pour finir par le château de Suscino. Les crêpes et les galettes de sarazin, les huitres, les moules et le kouign-amann furent aux menus. Encore de très bons souvenirs.



Revenons à Chaulnes pour ne pas oublier de participer le samedi 15 octobre aux marches (rando et santé) pour Octobre Rose. Journée devenue traditionnelle avec, chaque année, environ 300 marcheurs pour la lutte contre le cancer du sein. En fin de parcours un goûter est offert à tous au CSC par notre club. Vous souhaitez mieux nous connaître? Venez assis-



ter à notre assemblée générale le vendredi 21 octobre à 20h00 au CSC. Une assemblée un peu exceptionnelle cette fois. Après 10 années notre Président, Pierre Cattani considère qu'il faut savoir laisser la place à de nouvelles idées et cessera donc son

mandat (sans quitter le club !). Parti inopinément en 2012 avec 110 adhérents, nous sommes cette année 238 (1<sup>er</sup> club de rando de la Somme). Le fait de marcher toute l'année et d'offrir la possibilité de le faire



4 fois par semaine n'y est pas pour rien. Merci une fois encore à nos dévoués animateurs bénévoles.

Depuis le 1er septembre c'est une nouvelle saison qui débute avec le renouvellement des adhésions mais aussi l'arrivée de nouveaux adhérents (pourquoi pas vous?) qui souhaitent pratiquer un peu de sport pour leur santé dans un club très convivial.

Nous vous proposons 4 journées de marche par semaine : **Dimanche matin** : Randonnée classique - 9 à 11 kms  
**Lundi en alternance l'après-midi** : Rando santé + 7 à 8 kms ou rando 8 à 10 kms.

**Mardi après-midi** : Marche nordique 8 à 10 kms

**Jeudi après-midi** : Rando santé 5 à 7 kms

Inutile de choisir, toutes vous sont ouvertes et le covoiturage est organisé.



Cotisation annuelle : 50 € soit 1 € par semaine ! Assurance comprise en cas d'accident.

Toutes activités du club, voyages compris, sont

ouverts à tous (à la condition de participer régulièrement aux marches).

**EN PRÉVISION POUR LA SAISON :** un week-end au lac d'Orient, des jeudis pique-nique et découvertes, des rencontres inter-clubs et la semaine en Périgord.  
Un renseignement : 06 79 79 05 72 (Pierre Cattani)  
Une adhésion : 06.66.38.26.08 (Claudine Bouquet)

## ■ OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

### MANIFESTATIONS À VENIR :

Samedi 29 octobre FESTIVAL OVERDRIVE

(voir l'article ci-dessous)

Samedi 05 novembre BOURSE AUX JOUETS

Inscription : 3 € (voir l'affiche)

Samedi 03 décembre PARTICIPATION AU TELETHON

Repas avec apéritif, choucroute ou assiette composée et dessert  
12 € / Sur réservation / 5 € pour les moins de 12 ans

Dimanche 11 décembre MARCHÉ DE NOËL

Du 19 au 21 décembre ANIMATIONS DES VACANCES DE NOËL

A partir de 6 ans / Parents bienvenus / Jusque 77 ans !

Chaque jour : de 13h30 à 15h : 1er groupe Espace Origami

Décore la table de Noël

de 15h30 à 17h : 2ème groupe Escape game de table

Libérez nos origamis / Places limitées !

### FESTIVAL OVERDRIVE

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 / 15H00 - CENTRE SOCIO-CULTUREL (RUE POULIN, 80320 CHAULNES)

PROGRAMME : THE LOVE BEATLES, SLIDERS, HEART LINE, DIDIER DECLÉ, ÉTTÈ, SCLAVINE, MARC DYLSON



**The Love Beatles** est né de la rencontre de quatre musiciens professionnels, passionnés par la musique des Beatles. Décidés à perpétuer cette musique fabuleuse aux succès intemporels, ils acquièrent dans un souci d'authenticité, les costumes légendaires et

le même matériel que leurs idoles. Le résultat est tout simplement saisissant et fera frissonner d'aise les plus fins connaisseurs. Pendant presque deux heures, le public se retrouve littéralement transporté à Londres, dans les studios Abbey Road, en compagnie de John, Paul, George et Ringo.

**Sliders** est un trio rock qui propose une expérience musicale et temporelle, permettant au public de traverser les portails de la pop française et internationale. Leur énorme répertoire part des 50's et n'a pas de limite : on peut ainsi y croiser Elvis, les Beatles mais aussi Bruno Mars, Indochine, Nirvana et même Christophe, Téléphone, Charles Aznavour ou A-Ha. Conjuguant l'énergie du punk et la beauté de la pop sur des rythmes modernes, leurs concerts marathons leur ont valu une fanbase solide et des retours élogieux sur les réseaux. Ils se sont déjà produits dans toute la région et au delà, et ont l'expérience de multiples festivals et actions associatives.

**Heart Line** est le nouveau projet du guitariste et producteur Français Yvan Guillevic (YGAS, PYG, United Guitars). Entouré d'une fantastique équipe composée du chanteur, Emmanuel CREIS (Shadyon, Equinox), du clavieriste Jorris GUILBAUD (Devoid, Shadyon), du batteur Walter FRANÇAIS (Shadyon) et du bassiste Dominique BRAUD (YGAS, EBH). Formé en 2020, Heart Line est fortement inspiré par les groupes légendaires des années 80, de Whitesnake à Foreigner, de Journey à Winger, Bad English, Giant, et tant d'autres. Puissant et mélodique, Heart Line nous ramène au cœur des années 80's avec ses solos de guitar-hero et ses lignes de chant puissantes, supportées par une formidable section rythmique et les notes virtuoses du clavier. Heart Line est signé par le label Allemand qui monte, Pride & Joy Music. Leur premier album « Back In The Game » sorti en 2021, a été accueilli par un plébiscite unanime des médias internationaux.

**Didier Declé** : Originaire de la Picardie, sa musique pourrait se décrire en une pop légère et feutrée au détour de rythmes rock. Il ne souhaite ressembler à aucun courant en vogue, et sa musique exprime la vie, parfois teintée de poésie, de mélancolie, mais aussi d'espoir et de gaieté.

**ETTE** : Rock rural influencé par les années 70-80, des textes en français qui parlent de la vie, de ses bons côtés et de ses travers...

**Sclavine** : Un percutant duo d'Amiens prêt à prendre le pouvoir, un garçon et une fille et des déclinaisons rock n'roll inédites.

**Marc Dylson** est un auteur / compositeur / interprète de chansons à texte et à thème.

# THE LOVE BEATLES



## REVUES DE PRESSE :

### *La Voix Du Nord*

"THE LOVE BEATLES, QUI S'EST DÉJÀ PRODUIT QUATRE FOIS AU MYTHIQUE CAVERN CLUB DE LIVERPOOL EST RECONNU COMME L'UN DES MEILLEURS, VOIRE LE MEILLEUR TRIBUTE BAND BEATLES"

### *Rolling Stone Magazine*

"RICKENBACKER, BASSE HÖFNER, BATTERIE LUDWIG, COSTARDS CHESTERFIELD OU UNIFORMES SGT. PEPPER'S, RIEN NE MANQUE À LA PANOPLIE. QUESTION DE RÉPUTATION"

### *Le Parisien*

"POUR CEUX QUI ONT TOUJOURS RÊVÉ DE VOIR LES BEATLES EN CONCERT, IL N'EST PAS TROP TARD"

## QUELQUES RÉFÉRENCES :

- 5 concerts sold out dans la prestigieuse salle de l'Alhambra à Paris.
- Concerts au mythique Cavern Club de Liverpool.
- Nombreux Concerts au réputé Sporting Club de Monaco.
- Concert au Zénith de Lille.
- Concerts à Magny-Cours pour le GP de F1 et le Bol d'Or.
- 4 tournées en Allemagne avec plus de 150 concerts.
- Divers concerts à l'étranger notamment à Londres, Suisse, l'île Maurice, en Tunisie, en Grèce, aux Antilles...
- Nombreuses prestations dans plusieurs Casinos (Cap d'Agde, Trouville, Luxembourg, Calais, Jonzac...).

« The Love Beatles, groupe Franco-Germano-Britannique, offre une redécouverte totale de la musique des Beatles que des milliers de spectateurs ont ovationnée depuis 2007 en France et à l'étranger ».

## CHAULNES

**BOURSE  
AUX JOUETS**

**Samedi 5 novembre 2022**



9h/17h



**Au centre socio-culturel (rue Poulin)**

↳ Puériculture, jouets et vêtements d'enfants



Buvette et  
restauration

**Organisé par l'OCLC de Chaulnes**

**Réservation auprès de la Mairie**

**Tél : 03.22.83.80.80**  
**03.22.83.96.88**

**3 € la table  
de 3 mètres**

## RÉTROSPECTIVE

### **Concert de soutien aux réfugiés Ukrainiens**

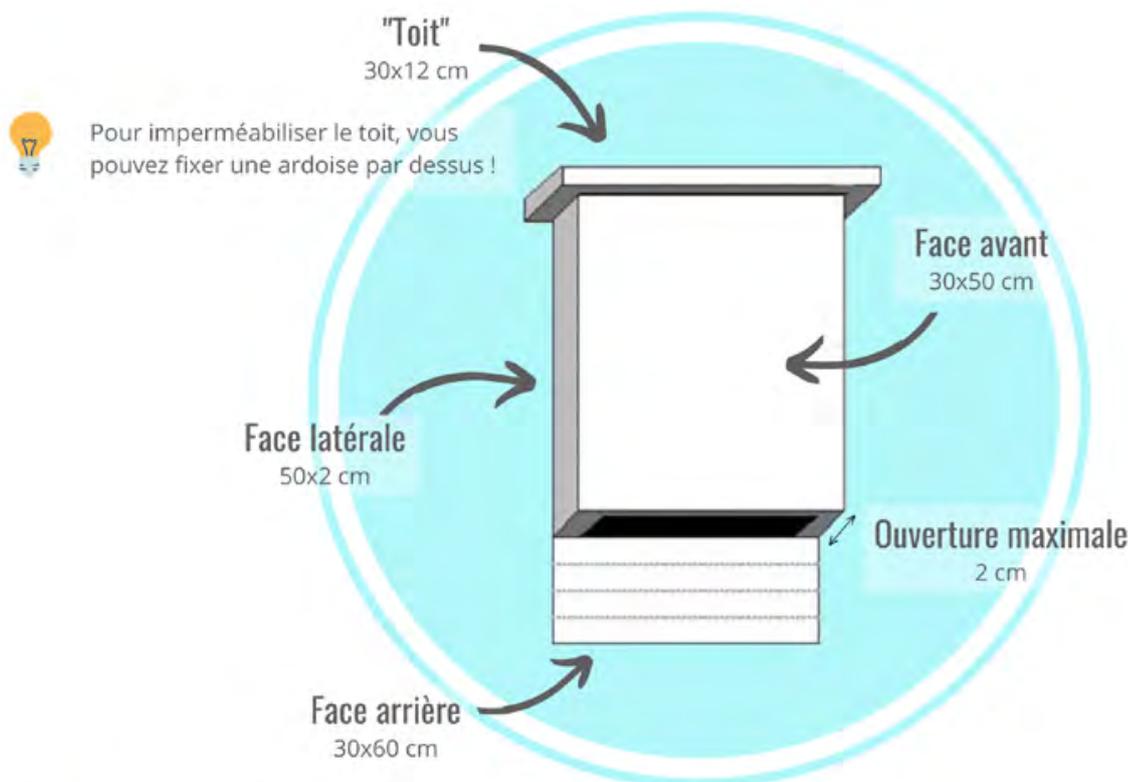
Le samedi 24 Septembre, l'office de la culture et des loisirs a organisé un concert au profit de l'Ukraine. Ce ne sont pas moins de 15 groupes qui sont venus se produire sur la scène du centre socio-culturel de Chaulnes. Malgré une foule moins nombreuse que prévue, 1 400 € ont été récoltés (entrée, buvette, restauration et dons). Cet argent servira à l'aide médicale en Ukraine. Merci aux musiciens, aux bénévoles, au personnel municipal ainsi qu'aux deux commissaires aux comptes, extérieurs à l'association.



## COMMENT CONSTRUIRE UN GÎTE EN BOIS POUR LES CHAUVES-SOURIS ?

Les chauves-souris, petits mammifères volants, sont de très bons insecticides naturels. En France métropolitaine, toutes les espèces sont majoritairement insectivores. Papillons de nuit, coléoptères ou encore moustiques sont des mets exquis pour ces jolies demoiselles de la nuit.

Pour favoriser leur installation chez vous, vous pouvez construire un gîte artificiel. Pour cela, rien de plus simple, il vous suffira de quelques clous et de planches en bois (bois brut et non traité). Suivez ensuite le plan ci-dessous. Un véritable jeu d'enfant !



Si vous utilisez du bois lisse, rainurez la face arrière (côté intérieur du gîte) afin que les chauves-souris puissent s'accrocher à la paroi !

Dessin du gîte © Deux-Sèvres Nature Environnement

Pour finir, installez votre gîte à plus de 2 m de hauteur (sur une des façades d'un bâtiment ou sur un arbre), hors de portée des chats et si possible à l'abri des vents dominants.

Attention, tous les gîtes artificiels sont des propositions que l'on fait à la faune sauvage. Ce sont ensuite les chauves-souris qui décideront de s'y installer ou non.

Vous avez déjà des chauves-souris dans votre maison (combles, cave ou autre) ? Contactez Picardie Nature (03 62 72 22 59 taper 3 ou [info.chiro@picardie-nature.org](mailto:info.chiro@picardie-nature.org)), cette information nous intéresse !



**PICARDIE NATURE**

Vicky LOUIS | Chargée de Mission sur le Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères

T. 03 62 72 22 50

07 81 07 72 59

[vicky.louis@picardie-nature.org](mailto:vicky.louis@picardie-nature.org)

[www.picardie-nature.org](http://www.picardie-nature.org)

Le « Plan Régional d'Actions Chiroptères » est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.



**Région  
Hauts-de-France**



## LIRE ET DÉLIRES

L'association culturelle Lire et Délire n'est pas nouvelle sur notre territoire. Elle existe depuis 1996 mais reste mal connue malgré ses nombreuses actions passées et actuelles.

Elle bénéficie d'un lieu de rassemblement, le Gerموir, à Framerville-Rainecourt, 13 rue de l'église. Ce lieu est un espace culturel dédié aux livres, nous en avons plus de 15000, tous issus de dons successifs et nombreux, que nous mettons à la disposition du public contre une cotisation annuelle de 5 euros. Il est possible d'adhérer à l'association pour la somme de 10 euros et d'accéder ainsi à toutes les autres activités, notamment les ateliers d'écriture, de peinture, le club de lecture, les soirées de lecture, les expositions d'art, etc... Nous vous accueillons le mercredi après-midi de 14 heures 30 à 16 heures 30 et le samedi matin de 10 heures à midi. Il s'agit des horaires de nos permanences habituelles mais d'autres activités sont proposées à des moments différents, souvent relayées par le Courrier Picard et la page Facebook de l'association, intitulée Les Petits Ruisseaux éditions, car nous avons un partenariat avec cette belle association éditrice avec laquelle nous avons ouvert le Gerموir.

Vous serez toujours accueillis avec enthousiasme et sympathie par nos bénévoles qui sauront vous guider dans vos recherches.

N'hésitez pas à venir pousser les portes du Gerموir, vous ne serez pas déçus.

*Le président,  
Sébastien Hénon*

## SARCOM 2022

Le Salon de l'artisanat et du commerce se déroulera à Chaulnes les 4, 5 et 6 novembre 2022. Retrouvez la liste des exposants et plus de renseignements sur <http://www.sarcom.fr>

# SARCOM DÉVELOPPEMENT



**SALON  
DE L'ARTISANAT  
ET DU COMMERCE**

WWW.SARCOM.FR

**4, 5 & 6  
NOVEMBRE 2022**

SERVICES  
GASTRONOMIE  
MODE  
AUTOMOBILE  
HABITAT

Retrouvez-nous :  
Le vendredi de 14h à 21h, le samedi de 10h à 21h et le dimanche de 10h à 19h

Facebook icon



(Photo archives)

## LA MEEF VOUS INFORME, VOUS CONSEILLE, VOUS ORIENTE...

### Maison pour l'Entreprise l'Emploi et la Formation Santerre Haute Somme

DES PROJETS, DES INFORMATIONS, DES CONSEILS  
Jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire.

- Un **projet professionnel** à construire ?
- Réussir sa recherche d'**emploi** ?
- Des **difficultés** dans votre vie quotidienne ?

#### Entreprises, Porteurs de projets.

- Un projet de recrutement ?
- Développer les compétences dans votre entreprise ?
- Un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

#### Vous êtes salarié ou en recherche d'emploi ?

- Faire le point sur vos compétences ?
- Valoriser vos expériences ?
- Un projet de formation ?

### NOUVEAU À LA MEEF : CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

#### Pourquoi ?

Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie.

#### Pour qui ?

Tu as entre 16 et 25 ans ? Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ? Ni en emploi, ni en formation.

#### C'est quoi ?

Des points réguliers avec un conseiller, des activités dans la semaine, des stages en entreprises...

La MEEF, un service de proximité à Péronne, 8, rue de la Madeleine.

Permanences en mairie de Chaulnes le mardi après-midi, sur rendez-vous (03.22.84.73.60).



# MARCHÉ de CHAULNES

Le 2<sup>ème</sup> **Dimanche** de chaque mois, de 8h30 à 12h30. [www.marchedechaulnes.com](http://www.marchedechaulnes.com)

2002 - 2022  
LE MARCHÉ FÊTE SES 20 ANS !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

**13 NOVEMBRE 11 DÉCEMBRE**  
**08 JANVIER 2023**

## Les 7 différences



Mon premier sert à couper une bûche.

Mon deuxième est un synonyme de peur.

Mon tout est un légume de saison.



La fête d'Halloween a eu du succès en France pendant quelques années, mais elle semble s'essouffler ces derniers temps. Pour moi cela reste avant tout l'occasion de cuisiner la citrouille. Une délicieuse consistance veloutée pour cette soupe réconfortante à la courge musquée aux carottes et noisettes. A essayer pour se réchauffer !

## *Soupe de courge musquée aux carottes et noisettes*

### Ingrédients (pour 6 personnes) :

1 kg de courge musquée  
 400 g de carottes  
 2 échalotes  
 50 g de noisettes  
 2 cuillerées à soupe de bouillon de légumes (ou un cube)  
 Sel, poivre

### Préparation : 15 min / Cuisson : 35 min / Très facile

1. Coupez la courge musquée en morceaux pour retirer les graines et la peau.
2. Pelez les carottes et coupez-les en morceaux.
3. Pelez et coupez les échalotes en rondelles.
4. Dans une casserole, faites revenir les légumes environ 5 min avec un filet d'huile d'olive.
5. Couvrez d'eau à hauteur et ajoutez le bouillon de légumes et les noisettes. Portez l'eau à ébullition, couvrez et laissez cuire 30 min sur feu moyen.
6. Mixez les légumes en ajoutant de l'eau de cuisson pour avoir la consistance désirée. Servez bien chaud.



Alfred Heurtaux

### **LA BANDE NOIRE DANS LE CIEL DE CHAULNES**

Pendant que fantassins et artilleurs s'affrontent dans la boue sur un sol devenu lunaire, les pilotes s'efforcent de contrôler le ciel. Aux missions d'observation du début de la guerre se sont très vite ajoutés les combats individuels puis, au cours de l'offensive alliée de

1916 sur la Somme, les engagements entre formations de plusieurs appareils. Le principal objectif de l'aviation est de pouvoir observer l'ennemi tout en le rendant aveugle. Du côté français, des « rondes de chasse » permettent d'abattre ou d'éloigner les avions d'observation allemands.

L'escadrille la plus célèbre est celle des Cigognes basée à Cachy, près de Villers-Bretonneux. Les sous-lieutenants Georges Guynemer, Alfred Heurtaux, Mathieu Tenant de La Tour et Albert Deullin s'y distinguent parmi d'autres « as » de la Grande Guerre.

En juin 1916, Guynemer compte déjà six victoires à son actif, Deullin, trois, de La Tour, une. Seul Heurtaux n'en a enregistré aucune mais son sang-froid et sa virtuosité aux commandes sont

prometteurs.

Tous quatre s'entendent parfaitement et forment une « bande », dont l'emblème est une cigogne tenant dans son bec une banderole noire.

**Alfred Heurtaux** est Saint-Cyrien ; né le 20 mai 1893 à Nantes, il a commencé la guerre au 9<sup>ème</sup> régiment de Hussards. Versé dans l'aviation, il a obtenu son brevet de pilote le 17 avril 1915.

**Mathieu de La Tour**, né le 5 décembre 1883 à Paris s'est engagé dans les chasseurs alpins puis, excellent cavalier, a été affecté au 5<sup>ème</sup> Régiment de Hussard dans lequel il a commencé la guerre. S'étant porté volontaire dans l'aviation, il a obtenu son brevet de pilote militaire le 3 juin 1915.



Mathieu  
Tenant de  
La Tour.

**Albert**

**Deullin** est natif d'Epernay où il a vu le jour le 24 août 1890. En 1914, il a été mobilisé au 8<sup>ème</sup> Dragons comme sous-lieutenant. Versé ensuite dans l'aviation, il a passé son brevet de pilote en juin 1915.

Né à Paris le 24 décembre 1894, **Georges Guynemer** a suivi sa famille à Compiègne en 1903. D'un naturel chétif, il a été réformé lorsqu'il a tenté de s'engager mais est parvenu à se faire admettre comme élève mécanicien au titre du service auxiliaire. Finalement, il a réussi, à force d'obstination, à passer son brevet de pilote militaire le 26 avril 1915.



Albert  
Deullin

Guynemer aime chasser en solitaire. Mais depuis Verdun, les consignes sont de voler en groupe, au minimum de deux appareils. La plupart du temps, les quatre amis volent

ensemble et interviennent souvent dans le ciel de Chaulnes. Ils volent d'abord sur des biplans Nieuport dont la mitrailleuse montée sur le plan supérieur est actionnée par le pilote, seul homme d'équipage. Les Nieuport 11 et 16 peuvent atteindre 165 km/h. Le Nieuport 17 qui leur succède bénéficie d'une mitrailleuse tirant à travers l'hélice grâce à une synchronisation. Arriveront ensuite les SPAD, plus rapides encore et plus maniables. Guynemer reçoit son premier SPAD VII le 1<sup>er</sup> août 1916 (vitesse maximale : 232 km/h).

Le 10 juillet, Guynemer, Deullin et de La Tour accompagnent une « ronde de chasse » composée des pilotes Chainat, Raymond, Bucquet, Houssemand, Barrois. Décollage à 20 heures. Cinq avions allemands franchissant la Somme au sud de Buire, sont aperçus vingt minutes plus tard ; ils se dirigent sur Chaulnes. Les Allemands volent à 2200 mètres d'altitude, les Français à 3000 mètres. Ceux-ci, après avoir passé la Somme, font demi-tour et piquent sur la formation ennemie par le Sud pour l'empêcher de battre en retraite.



Georges  
Guynemer

Albert Deullin attaque un LVG\* qui vole en serre-file et décharge sur lui un rouleau complet de cartouches. Le LVG pique vers le sol et se rétablit au dernier moment. Le sous-lieutenant pense l'avoir vu atterrir sur la rive droite du fleuve. Les cinq autres appareils allemands se précipitent sur Deullin qui change de chargeur à 1200 mètres d'altitude. Un Aviatik\*\* prend la tête de la formation ennemie mais est attaqué par Georges Guynemer et le sergent Chainat.

Pendant ce temps, les quatre avions allemands restants sont engagés par Mathieu de La Tour ; l'Aviatik les rejoints, suivi par Guynemer et Chaumat. Les Allemands s'enfuient en direction des bois de Vermand pendant que les Français se regroupent puis rentrent à Cachy.

Le 2 août, Guynemer et Heurtaux s'envolent à 7h55 pour une ronde de chasse sur le front de l'armée. Le premier attaque un LVG et un Aviatik

de chasse. Sa mitrailleuse s'enraye et son appareil encaisse plusieurs balles. Malgré les dommages causés, il poursuit et fait rentrer dans ses lignes un avion allemand qui faisait du réglage d'artillerie à 4 500 mètres puis il attaque un autre LVG dans le secteur de Chaulnes mais est victime d'un nouvel enrayage.

Heurtaux est attaqué par 7 avions ennemis dans la région de Nesle mais parvient à se dégager. A 10h10, il aperçoit un LVG au-dessus de Vermandovillers et décharge sur lui un rouleau entier. L'Allemand chute et s'écrase dans les lignes françaises.

Les nombreux enrayages donnent lieu à des réprimandes sévères des pilotes au mécanicien chargé de l'approvisionnement ; ces problèmes seraient dûs au mauvais état de certaines bandes supports et au fait que les munitions n'y sont pas toujours bien engagées

Le 3 août 1916 : à 9h20, les sous-lieutenants de la Tour, Guynemer et Heurtaux décollent pour une ronde de chasse. Vers 9h45, ces deux derniers attaquent un avion allemand sur Barleux en ouvrant le feu à une soixantaine de mètres. Ils ne cessent leur tir qu'en arrivant sur lui. L'appareil visiblement endommagé pique vers le sol. L'observateur est probablement blessé. Quatrième victoire pour Heurtaux. Citation pour Guynemer : « le 3 août 1916, a abattu son douzième avion ennemi. »

Alfred Heurtaux attaque ensuite deux LVG qui faisaient du réglage entre Maucourt et Chaulnes ; ils s'enfuient vers leurs lignes. Le sous-lieutenant de La Tour, de son côté, s'en prend à un appareil aux ailes en forme de rectangle étroit et dont le gouvernail est pentagonal aux couleurs noir, blanc, rouge. Il le rejoint à une altitude de 1 200 mètres et ouvre le feu. L'avion ennemi se met en vrille. De La Tour le suit jusqu'à 800 mètres, mais, mitraillé à ce moment par un LVG, il le perd de vue et ignore s'il s'est écrasé. Le LVG n'insiste pas et repasse ses lignes.

Le 4 septembre à 18h, Mathieu de La Tour, attaque un appareil de protection au sud-est de Chaulnes, mais sa mitrailleuse s'enraye au bout de quelques cartouches. L'avion allemand pique fortement et longtemps vers le sol mais semble se redresser pour rentrer à très basse altitude.

Entre 17h30 et 19h, Deullin, Dorme et Bucquet effectuent une ronde de chasse entre Roye et Chaulnes. Rien à signaler.

Pendant ce temps, Guynemer, seul, vole entre Péronne et Chaulnes. Près de Brie, il attaque

un Allemand qui pique. Peu après il s'en prend à un Rumpler\*\*\* accompagnant un LVG et un Aviatik au-dessus de Chaulnes et abat l'un d'eux qui s'écrase vers Hyencourt.

Au sol, l'offensive alliée s'enlise dans la boue à la fin du mois de novembre. Mais dans le ciel, les combats continuent. Les techniques d'attaque et les avions sont sans cesse perfectionnés. Les quatre amis vont connaître des destins bien différents. Mais ceci est une autre histoire.

**Marcel Queyrat.**  
**Président cantonal du Souvenir Français.**

\* *LVG : appareil fabriqué par la société Luftverkehrsgesellschaft. Ici, il s'agit probablement du LVG CII, avion de reconnaissance biplan, emportant deux hommes d'équipage. Vit. Max. 130 km/h.*

\*\* *Aviatik. Appareil fabriqué par la société Aviatik. L'Aviatik C.I biplan employé pour l'observation, avec deux hommes d'équipage, avait une vitesse maximale de 120 km/h. L'Aviatik CVI bénéficiait d'une vitesse de 155km/h.*

\*\*\* *Rumpler. Appareil conçu par la société Rumpler. Il s'agit probablement d'un Rumpler C. biplan robuste et maniable emportant deux hommes d'équipage. Vit. Max. 150 km/h.*

#### *Bibliographie :*

*« Les Cigognes de Cachy au GC 12 » de Claude Thollon-Pommerol. Cahier des As Oubliés. Mai 2018.*

*« Les Avions de la Grande Guerre 1914-1918 » de Jack Herris et Bob Pearson. Acropole. Avril 2014.*

*Le magazine "Tranchées" n° 47. Janv/fév 2022..*





**Entretien automobile**  
**Pneumatique auto/moto**  
 (pose de vos pneus achetés sur internet)  
**Climatisation**  
**Diagnostic**  
 MULTIMARQUES

**49 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES**  
**06 99 16 97 38**

0612736810



**La Fine Bouche**  
 Cuisine Traditionnelle

13 rue de Lihons | 80320 Chaulnes



**L'immobilière**  
 de Haute Picardie

**Siège social**  
 15, avenue Aristide Briand  
 80320 Chaulnes  
 03.22.84.14.19

**Bureau annexe**  
 8, rue du Niger  
 80170 Rosières en Santerre  
 03.22.87.61.87

www.immobiliere-de-haute-picardie.com 



**PHARMACIE SAVARY DEBLOCK**  
**23 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES**  
 Matériel Médical - Livraison à domicile  
 Services - Ecoute - Conseils



**21 route d'Hallu**  
**80320 CHAULNES**  
 Téléphone : 03 22 85 55 37  
 Mail: wk-info@sfr.fr  
 www.wk-informatique.fr

**Auto-entreprise depuis 2009**

- Réparation d'ordinateurs hors garantie
- Réinstallation du système d'exploitation
- Réglages de programmes et/ou de périphériques
- Assemblage d'équipement sur mesure
- Assistance / autres demandes



Hélène HEURTEAUX 06.29.12.03.67



*Naturellement Belle*  
 24 bis rue Odon Dumont  
 80320 CHAULNES  
 www.clicrdv.com/Naturellement-Belle

Coiffure Mixte, Esthétique, Solarium

**Jean-marc Coiffure**



**Masculin - junior**

18 Avenue Arisitde Briand - 80320 CHAULNES  
**Tél. 03 22 83 97 17**

Siret : 341 878 901

**L'INSTITUTION**



RESTAURANT DE CUISINE TRADITIONNELLE

*Emmanuelle & Stéphane*

78 Avenue Aristide Briand - 80320 Chaulnes  
**Port. : 06 10 73 87 03 - Tél. : 03 22 84 94 47**  
 Mail : l'institution@orange.fr

# FESTIVAL OVERDRIVE

# THE LOVE BEATLES

HEARTLINE



DIDIER  
DECLÉ

ÉTTÉ

SCLAVINE

MARC  
DYLSON

## SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

15H00 - CENTRE SOCIO-CULTUREL (RUE POULIN, 80320 CHAULNES)

PROGRAMME : THE LOVE BEATLES, SLIDERS, HEART LINE, DIDIER DECLÉ, ÉTTÉ, SCLAVINE, MARC DYLSON

TARIFS : 15€ (RÉSERVATION) // 20€ (SUR PLACE)

LOCATIONS : FNAC, CARREFOUR, GEANT, MAGASINS U, INTERMARCHÉ [www.fnac.com](http://www.fnac.com), [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr), [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com) 0892 68 36 22 (0,34€/MIN)

RÉSERVATION : Mairie de Chaulnes (0322838080)

